



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

diplômes

Question écrite n° 68665

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les résultats d'une enquête menée par le *Wise (World innovation summit for education)* auprès de 645 experts de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Ces résultats ont été rendus publics à la fin du mois d'octobre et selon 75 % des répondants, les compétences personnelles constitueront la valeur la plus importante à développer dans l'enseignement scolaire et supérieur ; les contenus en ligne deviendront les premiers supports éducatifs devant l'enseignement en présentiel pour 43 % d'entre eux. Cette tendance confirme la personnalisation de plus en plus forte de l'enseignement. Dans le même temps, les certificats d'entreprise se multiplient. Il aimerait savoir si une réflexion est en cours sur l'évolution des certifications et des diplômes de l'enseignement supérieur d'ici l'horizon 2030 afin que les certificats d'entreprise ne viennent pas les concurrencer et les fragiliser.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68665

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9439